

SÉANCE DU 1er MARS 2021

Aujourd'hui, lundi premier mars deux mille vingt et un à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousseyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - CAPEL Sylvie - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel – FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard – MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s): Néant

Absent(s) représenté(s) : BOY Marie-Laure (pouvoir à LAFAGE Gérard) - ROISIN Patrick (pouvoir à CAPEL Sylvie) - VERGNE Nathalie (pouvoir à FRAYSSE Nicole).

Absent(s) : Néant.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 21h 07.

Présents : 16	Excusé(s) : 0	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 3
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Carole THEIL

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance ;

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2021 ;

2. Finances :

2.1. Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2020 ;

2.2. Affectation des résultats 2020 aux budgets 2021 ;

2.3. Débat d'orientation budgétaire ;

2.4. Admission en non-valeur et créances éteintes pour les budgets de la commune, du service de l'eau et du multiple rural de Comiac ;

2.5. Subvention exceptionnelle pour le budget du multiple rural de Comiac ;

3. Intervention du laboratoire départemental d'hygiène à la cantine scolaire pour 2021 ;

4. Dissimulation des réseaux téléphoniques rue de la Poste et chemin des Cambous ;

5. Demande d'interconnexion des réseaux d'eau de Comiac et Lamativie au syndicat du Limargue ;

6. Cauvaldor - Débat sur le rapport des observations de la chambre régionale des comptes et sa réponse ;

7. Approbation du rapport d'activités 2019 du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala ;

8. Approbation du rapport d'activités 2019 du SIAEP du Ségala Oriental ;

9. Bibliothèque de Sousseyrac – prise en charge des frais de déplacement et de repas des bibliothécaires ;

10. Vente d'un terrain à Lacam d'Ourcet ;

11. Transport scolaire – avenant à la convention pour 2021/2022 ;

12. Développement :

12.1. Skate-park – désignation des entreprises ;

13. Ressources Humaines :

13.1. Création d'un poste d'attaché territorial ;

14. Compte rendu du travail des commissions ;

15. Questions diverses.

~~~~~

## 1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JANVIER 2021 :

Approuvé à l'unanimité.

## 2° FINANCES :

### 2.1- VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 :

**M. Francis LABORIE sort de la salle et ne prend part ni au débat ni au vote.**

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 15</b> | <b>Excusé(s) : 1</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 3</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

Approuvé à l'unanimité pour le cinq budget (principal, l'eau, l'assainissement collectif, le multiple rural de Comiac et le lotissement de Sousceyrac).

**Retour de M. Francis LABORIE.**

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 16</b> | <b>Excusé(s) : 0</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 3</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

### 2.2- AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 AUX BUDGETS 2021 :

Approuvée à l'unanimité pour les cinq budgets.

### 2.3- DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE :

Présentation de la situation financière de la commune et des grandes lignes des budgets 2021.

### 2.4- ADMISSION EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES POUR LES BUDGETS DE LA COMMUNE, DU SERVICE DE L'EAU ET DU MULTIPLE RURAL DE COMIAC :

Approuvée à l'unanimité pour une somme totale de 9 767,77 €

### 2.5- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE BUDGET DU MULTIPLE RURAL DE COMIAC :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 1 600 €.

## 3° INTERVENTION DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE A LA CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2021 :

Approuvée à l'unanimité

## 4° DISSIMULATION DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES RUE DE LA POSTE ET CHEMIN DES CAMBOUS :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 12 392,67 €.

## 5° DEMANDE D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU DE COMIAC ET LAMATIVIE AU SYNDICAT DU LIMARGUE :

Approuvée à l'unanimité

**6° CAUVALDOR - DÉBAT SUR LE RAPPORT DES OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES ET SA REPONSE :**

Aucune délibération pour ce sujet.

**7° APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU SYNDICAT MIXTE DU LIMARGUE ET SÉGALA :**

Approuvé à l'unanimité

**8° APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU SIAEP DU SÉGALA ORIENTAL :**

Approuvé à l'unanimité

**9° BIBLIOTHÈQUE DE SOUSCEYRAC – PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPAS DES BIBLIOTHÉCAIRES :**

Approuvée à l'unanimité

**10° VENTE D'UN TERRAIN A LACAM D'OURCET :**

Sujet ajourné par manque d'éléments.

**11° TRANSPORT SCOLAIRE – AVENANT A LA CONVENTION POUR 2021/2022 :**

Approuvé à l'unanimité

**12° DÉVELOPPEMENT :**

**12.1° SKATE-PARK – DÉSIGNATION DES ENTREPRISES :**

Approuvée à l'unanimité pour le devis de la STAP (dalle) d'un montant de 29 972,67 € HT et pour celui de la société OVALEQUIP (modules de glisse) d'un montant de 23 090 € HT.

**13° RESSOURCES HUMAINES :**

**13.1° CRÉATION D'UN POSTE D'ATTACHÉ TERRITORIAL :**

Approuvée à l'unanimité à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021.

S'en suit le compte-rendu du travail des commissions communales et des groupes de travail ainsi que l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h05.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 02 mars 2021

Le Maire

Francis LABORIE

